

Les exigences du Medef : Monsieur toujours +

Dans un entretien publié ce jour par le journal *Le Monde*, le président du Medef expose son projet de refondation d'un modèle économique et social. Sentant qu'il a l'écoute favorable du gouvernement, le Medef revient une nouvelle fois à la charge alors même que le Pacte de responsabilité, la loi sur la sécurisation de l'emploi, le Crédit emploi compétitivité... devaient déjà permettre aux entreprises de créer des emplois en nombre.

Pour l'organisation patronale, il serait facile de créer un million d'emplois : il suffirait pour cela de supprimer deux jours fériés, de revenir sur la durée légale du travail, et de déroger au SMIC pour reprendre les mesures "phares" de son projet. Il s'agit pour le Medef, d'une nouvelle offensive idéologique visant à détruire ce qui subsiste d'un modèle social qui exaspère ces grands patrons.

Non, la durée du travail n'est pas la cause du chômage

La durée du travail en France n'est pas en queue du peloton européen, si l'on prend le temps plein et le temps partiel. Avec une moyenne de 37,5 h par semaine (données eurostat), elle est même devant l'Allemagne et l'Angleterre, grandes utilisatrices de temps partiels. Avec 1478 heures travaillées dans l'année (tout compris : quelque soit le temps de travail, les heures sup et les congés et fériés), la France reste encore devant l'Allemagne ou les Pays-Bas par exemple... Et quand bien même on travaillerait moins ? Le temps passé au travail est à mettre en regard avec sa qualité, notamment sa pénibilité... Et là, les dernières données sont largement inquiétantes : les contraintes liées aux rythmes de travail augmentent (données Observatoire des inégalités). Pour l'Union syndicale Solidaires, le temps de travail ne doit pas s'intensifier mais bien être partagé : ce qui signifie le diminuer ! Ce n'est pas en travaillant plus, qu'il y aura des embauches, c'est le contraire.

Non, le salaire minimum ne doit pas être supprimé

Revenir sur la durée légale du travail ou sur le SMIC revient sans faire de longs et fastidieux calculs, à baisser des salaires, qui n'augmentent plus... Le Medef veut faire financer par les prestations sociales (le RSA) un salaire qui serait insuffisant. Ces patrons et ces actionnaires sont moins regardants sur les dernières augmentations des dividendes (40 milliards distribués aux actionnaires en 2013 et une augmentation de 30,3% au deuxième trimestre 2014)... La lutte des classes n'est pas morte, loin de là !

Quant aux diverses exonérations des cotisations patronales, on peut sans nul doute affirmer que leur effet sur le chômage est nul...

Il est possible de créer des emplois, l'hôpital en a besoin comme d'autres services publics, une transition écologique permettrait de mettre de nouvelles activités en chantier et de créer des milliers d'emplois non délocalisables.

Pour l'Union syndicale Solidaires les propositions du Medef ne sont qu'une provocation de plus, désignant tous les dispositifs de solidarité actuels (cotisations sociales, Smic...) comme des freins à l'emploi. Leur monde n'est décidément pas celui des travailleurs et travailleuses.

Face à ces attaques, une mobilisation unie et forte est nécessaire !

Paris, le 24 septembre 2014

| | | |
|---|--|--|
| 144 Bd de la Villette 75 019 Paris | Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14 | contact@solidaires.org www.solidaires.org |
|---|--|--|

